

RWLP
Mme. Christine MAHY, Présidente
Rue Lemaître 76
5000 Namur

Jemappes, le 26 janvier 06.

Copie :

- associations membres du RWLP
- associations partenaires
- divers

RECOMMANDEE A.R.

Madame la Présidente,

Nous avons le regret de vous notifier par la présente, tout comme deux autres associations membres, la décision du conseil d'administration de notre association de se retirer du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté.

Nous avons bien dû constater que, malgré les observations faites à l'Assemblée générale et quelques mesures cosmétiques prises récemment en haut lieu, dont votre nomination à la présidence en remplacement de M. Chaballe, démissionnaire, ce prétendu Réseau ne répond en rien à ce que l'on peut légitimement en attendre, que ce soit dans sa structure, dans son fonctionnement et même - ce qui est grave - dans ses objectifs.

Lorsque l'on consulte le terme « réseau » dans le grand dictionnaire de la langue française¹, on trouve ce qui suit :

« Définition :

Système facilitant la mise en relation d'individus, d'associations, d'organismes ou d'entreprises afin qu'ils puissent travailler en liaison les uns avec les autres dans un esprit de coopération.

Note(s) :

Les relations dans l'organisation du travail ou dans les rapports entre organismes ou entreprises tendent maintenant à obéir à une logique de réseau plutôt qu'à une logique hiérarchique ou même de concurrence pure ».

Eu égard à cette pertinente définition et à ce commentaire non moins intéressant, notre décision est motivée par les éléments suivants:

1. Déficit de démocratie

Le RWLP présente une structure pyramidale et persiste à obéir à une logique hiérarchique, voire même de concurrence pure avec ses propres composantes.

De manière non exhaustive, la programmation des thèmes, et particulièrement le document intitulé « Vers une Wallonie sans pauvreté d'ici 2025 » ne repose en rien sur une démarche participative. Pensé, conçu et rédigé « du haut » - on ne sait trop par qui d'ailleurs - il a été proposé aux associations membres lors de la dernière assemblée générale comme un véritable guide pluriannuel sur lequel il a été demandé au représentant de chaque association présente ou représentée de s'engager en quelques heures.

Telles les tables de Moïse, ce document sacré a été soumis complètement ficelé au représentant de chaque association, sans que sa rédaction n'ait donné lieu à la moindre concertation. Les « ateliers de travail » qui ont entouré la révélation de cette bible indigeste n'ont servi qu'à créer l'illusion d'un prétendu processus participatif.

A nos yeux, l'objectif unique de ce document est d'asseoir une « légitimité » du RWLP à l'égard des pouvoirs subsidiaires, publics et privés.

Cette recherche de légitimité, surtout politique, entraîne par ailleurs une perte d'esprit critique, une institutionnalisation du Réseau et un souci excessif du « politiquement correct », dans lequel le militantisme doit faire place à des banalités consensuelles. Un administrateur en a fait les frais puisqu'il a fallu se battre pour éviter qu'il ne soit révoqué par une assemblée générale que l'on pouvait croire toute acquise aux vues de votre conseil d'administration.

¹ Cfr. www.granddictionnaire.com

Le sursaut démocratique qui a empêché cette révocation – signe fort pour tout conseil d'administration ! – aurait dû provoquer une réflexion interne sur le fonctionnement du Réseau. Malheureusement, le débat a été étouffé dans l'œuf.

2. Productivisme

Le fonctionnement du Réseau aboutit à une production forcenée de documents en tous genres et de réunions en cascades qui ne laissent pas le temps au public des associations membres, ni aux organes de ces dernières, d'y réfléchir et de s'exprimer valablement.

Il en résulte que les propositions publiées n'ont généralement que peu de pertinence quant à l'analyse des problèmes et que les quelques témoignages repris en italique et entre guillemets ne servent, encore une fois, qu'à nourrir l'illusion d'une participation de personnes précarisées, dont on n'a, en réalité, que noté quelques phrases « choc » au vol.

Or, l'un des buts énoncés à l'art. 3 des statuts du RWLP est le suivant : « Favoriser au sein des associations membres et au sein du R.W.L.P. une réflexion, une analyse et une construction collective, dans des lieux de liberté, à partir des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, avec le souci permanent de rejoindre les plus pauvres ».

En surfant sur internet (http://citi.wallonie.be/apps/spip/asbl.php3?id_article=44) (voir annexe), on trouve un commentaire édifiant concernant le RWLP :

« Le public fréquentant Alpha 5000 a certaines difficultés à suivre les réunions, parfois très techniques, sans préparation préalable ou dans des délais trop courts pour pouvoir mûrir une réflexion. D'autre part, les déplacements sont nombreux, coûteux, et pas toujours compatibles avec les activités du public ».

Commentaire édifiant, mais aussi très surprenant, puisqu'il émane d'Alpha 5000, membre du comité d'administration du RWLP, qui travaille étroitement avec l'asbl Lire et Ecrire, dont le représentant au sein du RWLP est M. André Chapotte, vice-président, qui n'a apparemment aucune critique à émettre quant au fonctionnement dudit Réseau.

Ne s'agit-il pas pourtant pas d'un message clair « de décrochage » des troupes de deux associations administratrices du RWLP eu égard aux buts énoncés dans les statuts ?

3. Egotisme

Dans la lignée du point précédent, le RWLP, qui fut le dernier Réseau de lutte contre la pauvreté à se mettre en place en Belgique, semble vouloir fonctionner en autarcie, « découvrant » presque la pauvreté et ses manifestations en Wallonie, proposant des

analyses qui se situent bien en deçà de celles qui ont déjà été effectuées par les associations elles-mêmes ou au sein d'autres partenariats associatifs.

Plutôt que de favoriser la communication vers l'extérieur, les organes dirigeants du Réseau préfèrent la bloquer et travailler à leurs propres recettes.

Cette triste réalité est parfaitement illustrée par le site (http://citi.wallonie.be/apps/spip/asbl.php3?id_article=44) cité plus haut. Parmi les « freins » signalés par l'équipe d'Alpha 5000 dans le cadre d'un projet « Citoyens d'internet », les auteurs signalent : « Suite au courrier de présentation du projet envoyé aux membres du RWLP, nous avons reçu une lettre du président du réseau remettant en cause l'initiative car elle n'émanait pas du réseau lui-même ».

Une telle réaction dépasse tout entendement. Une proposition émanant d'une association membre du Réseau est rejetée parce qu' « elle n'émane pas du Réseau ». Mais qui est donc alors « le Réseau » ? Apparemment pas les associations qui le composent ...

Cet exemple n'est pas exhaustif. Notre association été informée que des demandes de collaboration ou de participation, exprimées par des instances consultatives officielles, ont été bloquées par M. Joseph Charlier, coordinateur-consultant, qui a refusé de relayer l'information parmi les associations membres du RWLP, arguant que ce dernier avait sa « propre programmation ».

Il y a donc lieu de constater que plutôt que d'ouvrir des portes aux associations, le RWLP dans son fonctionnement actuel les ferme avec suffisance.

4. Gabegie

Notre association estime exorbitant et inacceptable le montant des émoluments accordés au « coordinateur-consultant » indépendant Joseph Charlier, à savoir près de 60.000 euros par an pour un temps partiel, dans le domaine de la lutte contre la pauvreté et pour un poste qui relève simplement de la logistique et de l'organisation, sans lien aucun avec le fond. La plupart des associations de terrain ne disposent même pas de cette somme pour faire face à leurs frais de fonctionnement.

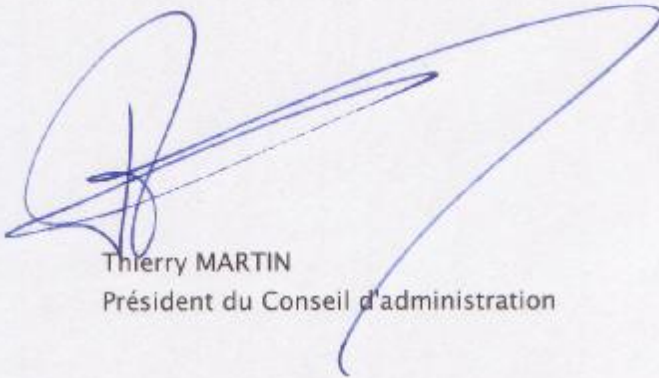
M. Charlier adopte par ailleurs une attitude autoritaire et désagréable envers les associations membres, oubliant, ne lui en déplaît, qu'il est soumis aux décisions des organes de l'asbl que constitue le RWLP.

Notre association s'interroge également, sans trouver de réponse, sur son profil et son expérience de la matière traitée.

Pour ces différents motifs, l'asbl Dignitas juge qu'elle ne peut, déontologiquement et intellectuellement, rester plus longtemps membre de ce Réseau dans les structures et le fonctionnement duquel elle ne se reconnaît en rien et qu'elle ne souhaite donc plus cautionner.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'asbl Dignitas,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'T' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Thierry MARTIN
Président du Conseil d'administration

Annexe : document libre d'accès sur Internet (équipe d'Alpha 5000)